



**ATTESTATION DE DEPOT  
de la VERSION CORRIGEE de la THESE de  
DOCTORAT  
DE L'UNIVERSITE LUMIERE LYON 2**

**N°d'ordre NNT : xxx**

**Présentée par : (NOM - PRENOM - DATE ET LIEU DE NAISSANCE)**

**Titre de la thèse - des travaux :**

**Date de la soutenance : \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_**

Vu l'article 24 du Titre IV de l'arrêté du 25 mai 2016 modifié par l'arrêté du 26 août 2022 relatif au dépôt, signalement, diffusion et conservation des thèses ou des travaux présentés.

L'Auteur·e désigné·e ci-dessus a déposé sa thèse de doctorat sous forme électronique, conformément aux demandes de corrections exigées par le jury lors de la soutenance, auprès du service chargé du doctorat de l'établissement d'enseignement supérieur dans lequel celle-ci s'effectue.

L'Auteur·e certifie avoir respecté les modifications exigées par le jury lors de la soutenance, conformément à l'avis du jury pour la reproduction de la thèse soutenue.

L'Auteur·e certifie la conformité de cette version électronique comme dépôt légal.

Le/la Président·e du jury certifie avoir pris connaissance de cette version et en valide le dépôt.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_

Signature de l'Auteur·e :

Signature du/de la Président·e du Jury ou le cas échéant du/de la Directeur·rice de thèse :

Cachet de l'établissement opérateur :